

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

10 septembre 2024

## Décision relative à diverses modifications des règles de fonctionnement de la chambre de compensation LCH SA pour le service SA EquityClear, de modifications s'inscrivant dans le cadre de la décision d'Euronext N.V. de centraliser la compensation des instruments dérivés cotés sur les marchés Euronext auprès de la contrepartie centrale italienne Euronext Clearing

 Télécharger le contenu

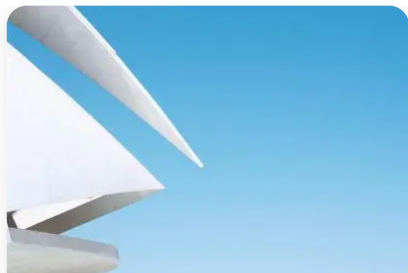
### Mots clés

INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ

POST-MARCHÉ

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



RÈGLES PROFESSIONNELLES

MARCHÉS

28 mai 2026

Décision relative aux modifications des règles de fonctionnement du système multilatéral de négociation (SMN) Aquis Exchange Europe, concernant le lancement d'une

secor



ACTUALITÉ

POST-MARCHÉ

12 mai 2026

T+1 : l'Autorité des marchés financiers lance une courte enquête publique à destination des acteurs de la Place



ACCORD MULTILATÉRAL

POST-MARCHÉ

02 avril 2026

Accord-cadre du Crisis Management Group (CMG) de la chambre de compensation américaine ICE Clear Credit LLC (ICC)



*Mentions légales :*

*Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02*